



Connaître ma Montagne

FICHE INSCRIPTION

NOM :
PRENOM : AGE (enfant) :
ADRESSE :
TEL : EMAIL :

Tarifs (Espèces ou chèque au nom d'Emilie MICARD)

- ☐ Marche Nordique (Année) / 176€
- ☐ Orientation (Année) / 126€
- ☐ Randonnée Journée / 35€
- ☐ Carte 10 randonnées / 220€
- ☐ Atelier plantes / 35€

Organisation de la vente :

Connaître ma montagne propose des randonnées ou ateliers d'une durée de 2h à la journée ou des nocturnes.
Le client sélectionne son activité et remplit le bulletin ci-dessus qui fait acte d'engagement.
La réservation de l'activité est prise en compte à la réception du bulletin d'inscription et du règlement.
Pour la marche nordique, il y a une séance d'essai.

Autorisations parentales :

Je soussigné..... autorise / n'autorise pas en cas d'urgence, que mon enfant voit un médecin.
Autorise / n'autorise pas à diffuser sur le web des photos de l'activité sur lesquels je / mon enfant apparaît.
Merci de préciser si vous avez ou votre enfant a des problèmes de santé (allergie, asthme...)
.....

Assurances :

Connaître Ma Montagne souscrit une assurance couvrant les responsabilités civiles professionnelles auprès de l'assureur MMA, N° de contrat 105 630 300. **Toutefois, vous devez vous assurer de votre protection en matière de responsabilité civile ou familiale (extra -scolaire) pour les risques liés aux activités de loisirs.**

Inscription / annulation :

Le nombre de personnes par activité est fixé à 4 minimum. Si ce nombre est insuffisant, Connaître Ma Montagne se réserve le droit de vous proposer une modification. Le chèque d'inscription sera encaissé dès la troisième séance. En cas de désistement de la part du client sauf cas majeurs (blessure, maladie avec certificat médical, décès), le versement est considéré comme acquis. Si les conditions de sécurités ne sont plus remplies (météo ou autres circonstances majeures), CMM se réserve le droit de remplacer, de décaler ou d'annuler les prestations réservées

Equipement et contre-indication médicale :

Le client se doit d'être équipé correctement face aux conditions météorologiques et à la pratique de l'activité. Le client ne doit pas présenter de contre-indication à la pratique de l'activité et doit prévenir le prestataire en cas de problème d'ordre médical

Signature, précédée de « lu et approuvé »



Connaître ma Montagne

FICHE INSCRIPTION

NOM :
PRENOM : AGE (enfant) :
ADRESSE :
TEL : EMAIL :

Tarifs (Espèces ou chèque au nom d'Emilie MICARD)

- ☐ Marche Nordique (Année) / 176€
- ☐ Orientation (Année) / 126€
- ☐ Randonnée Journée / 35€
- ☐ Carte 10 randonnées / 220€
- ☐ Atelier plantes / 35€

Organisation de la vente :

Connaître ma montagne propose des randonnées ou ateliers d'une durée de 2h à la journée ou des nocturnes.
Le client sélectionne son activité et remplit le bulletin ci-dessus qui fait acte d'engagement.
La réservation de l'activité est prise en compte à la réception du bulletin d'inscription et du règlement.
Pour la marche nordique, il y a une séance d'essai.

Autorisations parentales :

Je soussigné..... autorise / n'autorise pas en cas d'urgence, que mon enfant voit un médecin.
Autorise / n'autorise pas à diffuser sur le web des photos de l'activité sur lesquels je / mon enfant apparaît.
Merci de préciser si vous avez ou votre enfant a des problèmes de santé (allergie, asthme...)
.....

Assurances :

Connaître Ma Montagne souscrit une assurance couvrant les responsabilités civiles professionnelles auprès de l'assureur MMA, N° de contrat 105 630 300. **Toutefois, vous devez vous assurer de votre protection en matière de responsabilité civile ou familiale (extra -scolaire) pour les risques liés aux activités de loisirs.**

Inscription / annulation :

Le nombre de personnes par activité est fixé à 4 minimum. Si ce nombre est insuffisant, Connaître Ma Montagne se réserve le droit de vous proposer une modification. Le chèque d'inscription sera encaissé dès la troisième séances. En cas de désistement de la part du client sauf cas majeurs (blessure, maladie avec certificat médical, décès), le versement est considéré comme acquis. Si les conditions de sécurités ne sont plus remplies (météo ou autres circonstances majeures), CMM se réserve le droit de remplacer, de décaler ou d'annuler les prestations réservées

Equipement et contre-indication médicale :

Le client se doit d'être équipé correctement face aux conditions météorologiques et à la pratique de l'activité. Le client ne doit pas présenter de contre-indication à la pratique de l'activité et doit prévenir le prestataire en cas de problème d'ordre médical

Signature, précédée de « lu et approuvé »